



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Revalorisation des aides à domiciles

Question au Gouvernement n° 4101

Texte de la question

REVALORISATION DES AIDES À DOMICILE

M. le président. La parole est à Mme Stéphanie Atger.

Mme Stéphanie Atger. Tout d'abord, je souhaite associer l'ensemble du groupe La République en marche à l'indignation que j'éprouve après l'acte dont vient d'être victime M. le Président de la République. De tels faits n'ont pas leur place en République. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem et sur plusieurs autres bancs.)*

Ma question s'adresse à Mme Brigitte Bourguignon, ministre déléguée chargée de l'autonomie, que je tiens préalablement à chaleureusement féliciter pour sa réélection en sa qualité de députée de la sixième circonscription du Pas-de-Calais. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.)*

M. Pierre Cordier. Elle n'avait même pas mis son étiquette sur l'affiche !

Mme Stéphanie Atger. Madame la ministre, la loi de financement de la sécurité sociale pour 2021 prévoit la revalorisation des salaires des personnels dans le secteur de la prise en charge à domicile des personnes âgées : les services d'aide et d'accompagnement à domicile vont ainsi bénéficier d'une enveloppe supplémentaire à hauteur de 200 millions d'euros par an. Cette mesure votée sur nos bancs est historique et souligne l'engagement sans faille de ces femmes et de ces hommes pour le bien-être de nos aînés. Je tiens ici à leur adresser la reconnaissance de la nation. Dans la droite ligne du plan d'action pour les métiers du grand âge et de l'autonomie d'octobre 2020, cette mesure de justice sociale permet une augmentation de salaire moyenne de l'ordre de 15 % et favorise le parcours et l'évolution de carrière de ces personnels. Aussi, madame la ministre, quel est l'état d'avancement de ce plan visant à revaloriser les métiers du prendre soin, sachant que cette revalorisation, fruit d'un travail concerté avec les fédérations d'aide à domicile, doit être accompagnée par les départements si nous souhaitons que cette mesure soit effective ?

Par ailleurs et alors qu'à l'horizon 2030, nous compterons 200 000 personnes de plus en perte d'autonomie et que 82 % des Français aspirent à vieillir à leur domicile, une meilleure prise en compte des métiers liés à l'accompagnement à domicile devient prioritaire. Aussi, quelles mesures entendez-vous prendre afin de développer l'attractivité de ces beaux métiers ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'autonomie. *(Mmes et MM. les députés des groupes LaREM, Dem et Agir ens. se lèvent et applaudissent vivement.)*

Mme Brigitte Bourguignon, ministre déléguée chargée de l'autonomie. Je vous remercie d'abord pour vos félicitations chaleureuses qui me vont droit au coeur, et aussi pour poser une question si essentielle pour les

métiers du prendre soin dont j'ai fait le fil rouge de mon action aux côtés d'Olivier Véran et de l'ensemble du Gouvernement.

Au cours de cette décennie, 200 000 personnes supplémentaires vont faire face à une perte d'autonomie, et les Français disent toujours plus fort qu'ils veulent vieillir chez eux plutôt qu'en établissement. Pour que notre pays se prépare enfin au virage domiciliaire, je mets en œuvre avec mes collègues du Gouvernement concernés, tous très mobilisés, un plan d'action pour les métiers du grand âge et de l'autonomie, afin de les rendre plus attractifs, c'est-à-dire moins précaires et mieux formés. On part de très loin, tant ces métiers étaient jusqu'ici oubliés. L'avenant 43 de l'accord de branche de l'aide à domicile, présenté par les partenaires sociaux, en sera un élément important puisqu'il va permettre à deux tiers des professionnels du secteur, bloqués au SMIC depuis près de vingt ans, de bénéficier, dès le 1er octobre prochain, d'une revalorisation moyenne de 15 %. La commission d'agrément a rendu un avis favorable vendredi et je vais donc agréer cet avenant. Grâce à l'enveloppe de 200 millions que vous avez votée, l'État financera la moitié du montant à la charge des départements.

Les autres secteurs de l'aide à domicile, public et privé commercial, ne seront pas oubliés puisque je vais lancer prochainement une concertation sur un tarif national de référence permettant d'harmoniser le financement des services à domicile et d'améliorer les salaires. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

Enfin, la crise sanitaire a mis en relief les solidarités intergénérationnelles : c'est l'occasion de susciter des vocations pour ces métiers d'avenir. Sarah El Haïry et moi-même avons créé plus de 10 000 missions de service civique pour lutter contre l'isolement et, avec Élisabeth Borne, nous lançons 16 000 places de formation en soins infirmiers et en aide-soignant, outre le développement de l'apprentissage dans ce type d'activités.

Tous les leviers sont donc mobilisés pour permettre, demain, à chacun de vieillir chez soi.

M. Christian Hutin. Il faut aussi des sages-femmes !

Mme Brigitte Bourguignon, *ministre déléguée*. Pour le grand âge, cela m'étonnerait...

Données clés

Auteur : [Mme Stéphanie Atger](#)

Circonscription : Essonne (6^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4101

Rubrique : Professions et activités sociales

Ministère interrogé : Autonomie

Ministère attributaire : Autonomie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 juin 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [9 juin 2021](#)